

Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N° 04
Février 2020

Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2018

En 2018, près des deux tiers des étudiants inscrits pour la première fois en première année de master en 2015 ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans, 53 % l'ont eu en deux ans. La réussite est plus élevée pour les étudiants les plus jeunes. La voie professionnelle est celle où le taux de succès est le plus fort. La réussite est aussi plus fréquente en sciences-santé et en économie-sciences de gestion-AES que dans les autres groupes disciplinaires.

Plus de la moitié des étudiants de master à l'université obtiennent leur diplôme en 2 ans et près des deux tiers en 2 ou 3 ans

En 2017, 53 % des étudiants inscrits pour la première fois à l'université en première année de master (y compris master enseignement) en 2015 ont obtenu leur diplôme universitaire en deux ans. Un peu plus d'un sur dix l'ont obtenu après une année supplémentaire. Le taux de réussite en master en deux ou trois ans de la cohorte 2015 s'élève ainsi à 65 %. Ce niveau de réussite est similaire à celui de la cohorte 2014, et n'a pratiquement pas changé depuis cinq ans.

La réussite en master varie avec l'âge à l'entrée en première année (M1). Les trois quarts des étudiants âgés de 22 ans ou moins à l'entrée en M1 (52 % des étudiants de M1) obtiennent leur diplôme après deux ou trois ans, contre moins de la moitié des étudiants de plus de 23 ans (un tiers des étudiants). Les taux de réussite sont légèrement plus élevés pour les femmes : 66 % en trois ans contre 64 % pour les hommes. Ces dernières représentent plus de six étudiants de M1 sur dix.

Près de trois quarts des entrants en M1 sont des bacheliers généraux. Ils sont 56 % à obtenir leur diplôme en deux ans et 68 % en trois ans. Ces taux de réussite sont plus élevés, de 5 à 13 points, que ceux des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique, professionnel ou non bacheliers.

Les étudiants inscrits en licence professionnelle l'année précédant leur entrée en première année de master présentent le taux de réussite en deux ou trois ans le plus élevé (81 %, mais 3 % seulement des primo-entrants en M1). Il est supérieur de 10 points à celui des étudiants issus d'une licence générale (71 %, deux tiers des inscrits), et de 29 points à celui des étudiants non inscrits à l'université l'année précédente (52 %, un quart des inscrits).

Près de neuf primo-entrants en M1 sur dix s'inscrivent en voie « générale ou indifférenciée », 7 % en voie « professionnelle » et 3 % dans la voie « recherche ». La

réussite est plus élevée pour les étudiants de la voie « professionnelle » (72 % en deux ou trois ans) et plus faible dans la voie « recherche » (57 %).

Réussite en master universitaire en deux ou trois ans des étudiants inscrits pour la première fois en M1 (première année de master) à la rentrée 2015 selon leurs caractéristiques

Caractéristiques	Part des inscrits	Passage en 1 an (%)	Réussite en 2 ans (%)	Passage en 1 ou 2 ans (%)	Réussite en 2 ou 3 ans (%)
Homme	39,1	60,3	52,0	70,5	64,0
Femme	60,9	61,8	54,0	71,7	66,2
Âge à l'entrée en M1					
22 ans ou moins	51,9	69,5	62,7	80,4	76,1
23 ans	14,7	62,9	55,0	72,6	67,0
Plus de 23 ans	33,4	47,5	37,8	56,4	47,9
Type de baccalauréat					
Général	73,2	63,7	56,0	74,0	68,4
Technologique	8,5	58,4	50,7	66,4	60,4
Professionnel	1,4	57,7	48,9	65,0	58,1
Non Bachelier	16,9	51,8	42,7	62,4	55,2
Formation année précédente					
Licence générale	65,7	65,1	57,5	76,6	71,1
Licence professionnelle	3,3	79,8	75,6	83,8	81,0
Autre formation Bac+3	0,7	67,7	59,0	76,8	71,4
Autre niveau	3,8	40,2	31,6	47,5	39,8
Non inscrit	26,5	52,0	42,8	59,6	52,4
Voie en M1					
Générale ou indifférenciée	89,4	60,9	53,0	71,1	65,2
Professionnelle	7,1	67,8	61,3	75,4	71,6
Recherche	3,5	55,8	43,2	66,9	56,8
Ensemble	100,0	61,2	53,2	71,2	65,3

Source : MESRI-SIES, SISE

Le passage en seconde année de master (M2) à l'université est déterminant dans la réussite. Six étudiants de M1 sur dix sont passés en M2 à l'université après une année et un sur dix après un redoublement. Une fois admis en M2, 90 % des étudiants obtiennent leur diplôme de master en fin d'année.

Les étudiants en sciences, santé ou en sciences économiques, gestion et AES réussissent plus souvent que les autres

La réussite au master varie selon la discipline d'inscription en M1. Elle est élevée dans les disciplines scientifiques ou en santé, où deux tiers des primo-inscrits en M1 obtiennent leur diplôme en deux ans, et trois quarts en deux ou trois ans. Ces taux de réussite sont presque aussi élevés en « sciences économiques-gestion ». En revanche, ils sont bien plus faibles en « arts lettres, langues, SHS » (42 % en deux ans, 56 % en deux ou trois ans) et en STAPS (41 % en deux ans, 51 % en deux ou trois ans).

Ces disparités tiennent, en partie, aux voies alternatives qui s'offrent aux étudiants après une M1 dans certaines disciplines. Il en est ainsi pour les étudiants en M1 en master enseignement, qui détenaient déjà un niveau Bac+5 et qui ont réussi un concours de recrutement.

Réussite en master universitaire en deux ou trois ans des étudiants inscrits pour la première fois en M1 (première année de master) à la rentrée 2015 selon discipline de la M1

Discipline de M1	Part des inscrits	Passage en 1 an (%)	Réussite en 2 ans (%)	Passage en 1 ou 2 ans (%)	Réussite en 2 ou 3 ans (%)
Droit, sciences politiques	16,4	57,4	54,5	68,7	66,2
Sc. éco, gestion, A.E.S.	17,0	69,7	63,6	77,0	73,8
Arts, lettres, langues, SHS	28,6	53,4	42,3	64,9	56,4
<i>Dont</i>					
<i>Lettres, langues, Arts</i>	11,8	54,1	39,4	64,7	53,6
<i>S.H.S. (hors psychologie)</i>	12,3	60,3	49,7	69,3	61,2
<i>Psychologie</i>	4,5	32,5	29,9	53,6	50,9
Sciences-santé	18,7	71,0	65,8	80,7	76,7
<i>Dont</i>					
<i>Sc. fond. et applications</i>	11,6	70,0	63,6	81,0	76,1
<i>S.V.T.</i>	7,1	72,6	69,4	80,2	77,7
S.T.A.P.S.	2,0	48,1	41,4	57,8	51,4
Master enseignement	17,3	60,2	47,4	69,7	60,1
Ensemble	100,0	61,2	53,2	71,2	65,3

Source : MESRI-SIES, SISE

Une inscription en master des diplômés de licence, inégale selon les disciplines

À la rentrée 2018, deux tiers des étudiants diplômés en licence générale de l'année se sont inscrits en master à l'université. La poursuite en master reste forte en droit (85 %) et en sciences-santé (74%). Elle est moins élevée en « sciences économiques, gestion, A.E.S. » (61 %), en « arts, lettres, langues, SHS » (58 %) et en STAPS (55 %).

Poursuite en master en 2018-2019 des diplômés 2018 de licence générale selon la discipline de la licence

Discipline Licence	Part des dipl.	Passage en master (%)	Passage en master ens. (%)	Passage en autres masters (%)	dont même discipline en L3 et M1 (%)
Droit, sciences politiques	15,3	85,0	0,8	84,2	96,0
Sc. éco, gestion, A.E.S.	15,4	61,1	2,5	58,6	88,8
Arts, lettres, langues, SHS	41,6	58,3	16,7	41,6	82,2
<i>Dont</i>					
<i>Lettres, langues, Arts</i>	18,9	55,5	16,7	38,8	78,3
<i>S.H.S. (hors psychologie)</i>	17,0	62,4	19,2	43,2	82,7
<i>Psychologie</i>	5,7	55,6	9,2	46,4	93,9
Sciences-santé	21,8	73,5	8,8	64,7	87,3
<i>Dont</i>					
<i>Sc. fond. et applications</i>	13,5	74,4	7,2	67,1	89,2
<i>S.V.T.</i>	8,3	72,0	11,3	60,7	84,2
S.T.A.P.S.	5,9	55,4	31,3	24,0	90,5
Ensemble	100,0	66,0	11,2	54,8	88,2

Source : MESRI-SIES, SISE

Le taux de passage de la Licence au M1 avait baissé de 5 points entre les rentrées 2016 et 2017 avant de se stabiliser à 66,0% en 2018. En revanche, le taux de passage de M1 à M2 a progressé de 6 points en 2018, pour atteindre presque 69 % pour les primo-inscrits en M1 en 2017. On peut relier ces résultats au fait que depuis la rentrée 2017, la sélection des étudiants a lieu à l'entrée du M1 plutôt qu'à l'entrée du M2, hormis quelques dérogations en droit et en psychologie.

Nicolas RAZAFINDRATSIMA
MESRI-SIES

Définitions, source, champ et éléments méthodologiques

Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats). Le champ couvre les universités publiques françaises (hors université des Antilles et Nouvelle Calédonie en raison de données incomplètes) et le grand établissement « Université de Lorraine ». Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives. Les indicateurs de réussite et de parcours en master sont déclinés, **pour la première fois**, comme pour la licence, **par discipline en université**.

Les indicateurs de taux de passage de M1 en M2 et de réussite à l'issue de la M2 ne rendent compte que **des trajectoires au sein de l'université**. Certains étudiants, inscrits en M1 à l'université, sont inscrits en M2 dans des grands établissements non universitaires habilités à délivrer des masters, mais leur nombre est marginal. Par ailleurs, certains étudiants sont admis après leur M1 dans d'autres formations non universitaires de l'enseignement supérieur sur dossier ou à l'issue de concours. Ces poursuites additionnelles dans l'enseignement supérieur et les réussites correspondantes ne peuvent être prises en compte dans un indicateur de réussite en master.

Les indicateurs par établissement intègrent systématiquement un indicateur de valeur ajoutée. En effet, chaque discipline et chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) en master apparaît fortement corrélée à des caractéristiques de l'étudiant (âge, formation suivie l'année précédente, voie du diplôme en M1). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par discipline dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la « valeur ajoutée ». L'indicateur de valeur ajoutée permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. **Les indicateurs par établissement sont téléchargeables à l'adresse :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30617/notes-flash.html>